

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

#### Usage guidelines

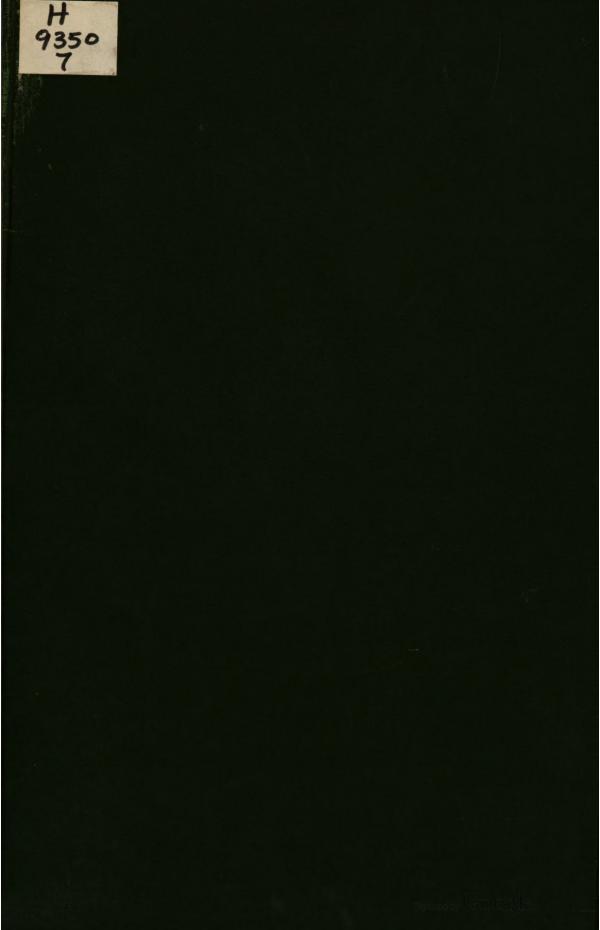
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

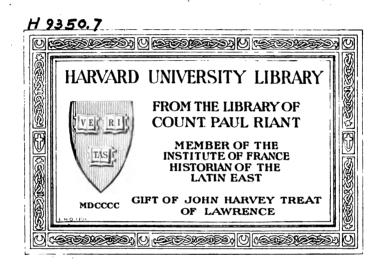
We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

#### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/





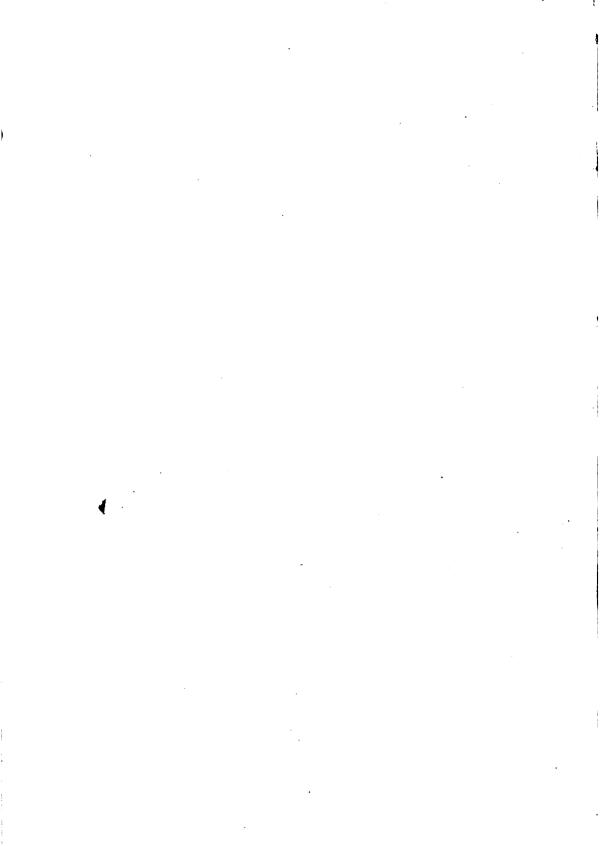
÷

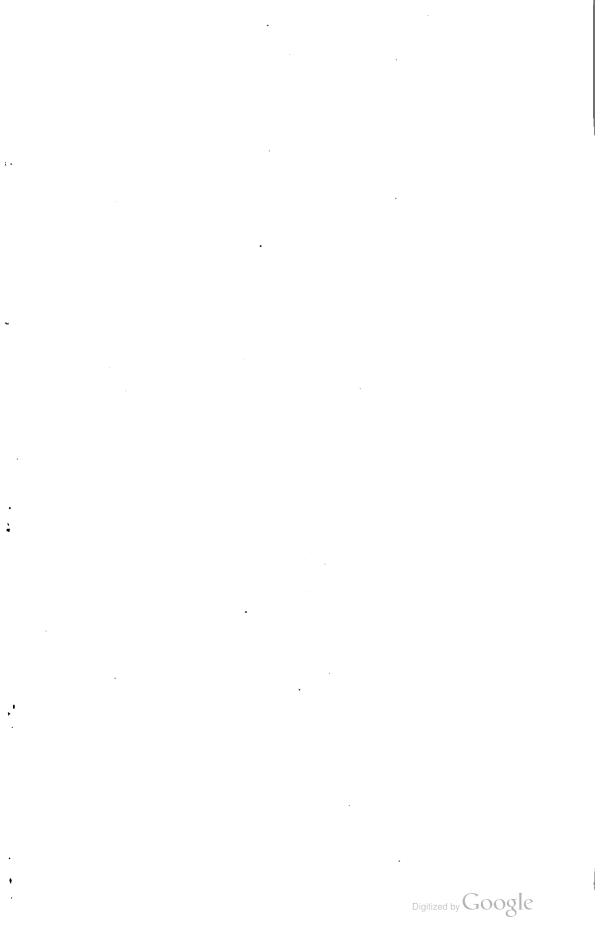
:

Þ

۶

ŀ





. . • .

,

Digitized by Google

2346

.

Mr X. BARBIER DE MONTAULT

"mult e a da son le Sa zaintete.

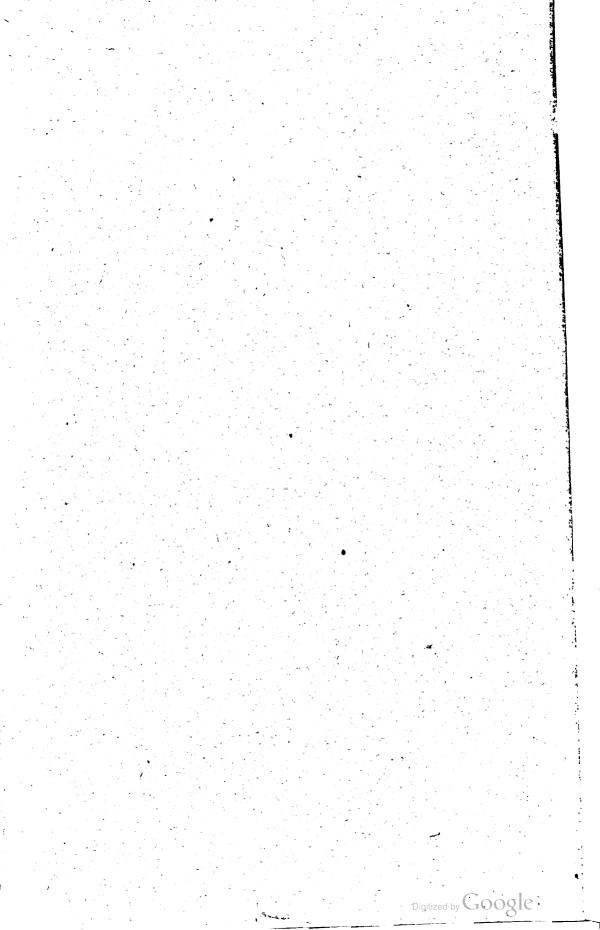
Extrait le la Revue de l'Art chrétien, Ile série, tome IV.

- . .. --

ARRAS

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DU PAS-DE-CALAIS rue l'Amiens, 41 et 43





## ARMORIAL

## DES PAPES

#### PAR

## Mer X. BARBIER DE MONTAULT

Prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Extrait de la Revue de l'Art chrétien, Ile série, tome IV.

## ARRAS

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ DU PAS-DE-CALAIS rue d'Amiens, 41 et 43



.

.

Harve of College Library End College Tibra Gitt of John La Vey Treat ECO, 26, 5 36

2 3 **1**  Þ

ľ

Rien n'est plus fréquent à Rome que les armoiries des Papes. Aussi les voyageurs qui, pour la première fois, parcourent la ville éternelle, sont-ils surpris de cette profusion d'écussons pontificaux, sculptés et peints sur les murailles des édifices religieux ou civils. Et comme souvent les armoiries ne sont pas complètes, parce que l'artiste se contente d'emprunter à leurs *meubles* des motifs d'ornementation, ou encore que l'art héraldique offre des représentations insolites et bizarres, la curiosité de l'étranger se trouve piquée et elle se traduit ordinairement par une série de questions adressées à ceux qui habitent Rome depuis quelque temps ou la connaissent davantage.

Chaque fois que les Papes construisent un édifice ou même simplement le font restaurer, s'ils enrichissent une église d'un don précieux, vases sacrès, ornements ou tentures, le fait est transmis à la postérité, soit par une inscription, soit par un écusson, souvent des deux manières ensemble. L'inscription nomme le Pape et indique l'année de son pontificat. L'écusson, au contraire, est muet et il n'a de valeur que pour ceux qui savent lire ses symboles. Par ce côté, les armoiries papales tiennent donc à l'histoire, et les savants qui cherchent à dater les monuments, non avec les livres ou les chroniques, mais à l'aide des monuments et de ce qu'ils contiennent, ceux-là ont besoin d'être exactement renseignés sur le blason personnel à chaque Pape.

1

La numismatique trouve aussi un intérêt particulier à cette étude,

\*

car les Papes ont frappé une foule de médailles et souvent battu monnaie. Or, presque toujours, sur les médailles et surtout sur les monnaies, l'on trouve l'écusson pontifical ou des détails imités de son contenu.

L'archéologue constate également les mêmes armoiries en beaucoup d'endroits où l'intervention directe du Pape est loin d'être manifeste, comme les monuments qui rappellent leur pontificat, les mausolées élevés après leur mort sur leur sépulture, les objets, livres ou présents qui leur ont été offerts, etc.

Là encore il est évident que cette connaissance spéciale de l'art héraldique pontifical devient, sinon absolument nécessaire et indispensable, au moins fort utile et agréable.

On l'a ainsi compris à plusieurs époques. Ciacconi<sup>1</sup>, dans ses vies des Papes, a, le premier, accompagné chaque portrait d'un écusson, et ses continuateurs ont marché sur ses traces jusqu'à nos jours. Malheureusement, à part une centaine d'années en arrière — et ce sont les plus récentes, par conséquent les moins importantes — les gravures laissent beaucoup à désirer et, si l'on n'avait d'autre part de meilleures sources d'information, il faudrait se contenter de blasonner par à-peu-près chaque écusson.

<sup>1</sup> Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum..., auctoribus M. Alphonso Ciacconio..., Francisco Cobrera..., Andrea Victorello.., Romæ, typis Vaticanis, 1630.

Ciacconi donne des armoiries à S. Pierre, à Félix II (492), Gélase I (494), etc. Il s'arrête à Urbain VIII.

Engelgrave (Henri), jésuite belge. Lux evangelica, Cologne, 1659, 3<sup>e</sup> part., p. 78 et suiv. Il explique la prophétie de S. Malachie par l'art héraldique.

On peut consulter aussi pour les armoiries des Papes les ouvrages suivants :

Le Grand Armorial des Papes, par le baron E. de la Villestreux. 1 vol. in-fol. (Ouvrage d'une grande rareté, n'ayant été tiré qu'à vingt exemplaires.)

**VENUTI.** Numismata Romanorum pontificum præstantiora a Martino V ad Benedictum XIV. Rome, 1744, in-4.

Trésor de numismatique et de glyptique, etc. Choix historique des médailles des · Papes, par Ch. Lenormant. Paris, 1858, in-fol.

O'KELLY. Le prophète de Rome, interprétation héraldique des devises prophétiques de S. Malakie; un vol. in-8, avec planches.

L'abbé CUCHERAT. La prophétie de la succession des Papes, depuis le XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du monde. (Revue du monde catholique, Paris, 1871). Il en a été fait un tirage à part, puis une seconde édition en 1873. L'auteur y cite souvent Engelgrave, qui n'a pas une autorité suffisante.



La chalcographie pontificale possède et a mis en vente une série de portraits de Papes, tous avec leurs armoiries. Cette collection, arriérée d'un siècle, est préférable à la précédente <sup>1</sup>.

La meilleure collection, surtout pour les gravures et la manière dont elles sont blasonnées, est celle du minime Michel Gorgeu, qui écrivait en 1659<sup>2</sup>. Elle commence au XII<sup>o</sup> siècle et s'arrête au XVII<sup>o</sup>.

Il existe dans l'État pontifical et à Paris deux collections fort complètes des portraits des Papes, peints sur toile et de dimension presque aussi grande que nature. Je n'en connais pas d'autres qui aient cette importance : partout ailleurs, comme à l'évêché d'Angers, je n'ai rencontré que des séries incomplètes et dépareillées. Les artistes qui ont peint ces tableaux ont donné à chaque Pape un écusson colorié et cela en remontant jusqu'à Saint-Pierre, ainsi que

<sup>1</sup> J'en citerai un spécimen. Les citations sont extraites de Michel Gorgeu :

FORMOSE, de Porto (891-896) De gueules, à deux lions affrontés d'or, soutenant de leurs pattes de devant un croissant montant d'argent, au chef abaissé de même.

VICTOR III, de Bénévent (1087) Parti : au 1, de gueules, au lion d'argent en pal, à l'yssant de même; au 2, d'argent, au renard de gueules, dressé en pal et à l'yssant de même.

\* P. MICHEL GONGEU, minime. Remarques sur les Souverains Pontifes romains qui ont tenu le S. Siége depuis Célestin II jusqu'à maintenant, avec leurs armes blasonnées en taille-douce, au sujet de la prophétie qui se voit sous le nom de S. Malachie, archevesque d'Armach, primat d'Irlande et légat apostolique dans ce royaume là.

Cet auteur a surtout pour but d'expliquer la réalisation de la prophétie de S. Malachie par les armoiries des papes, système trop absolu et fautif sous plus d'un rapport. Chaque écusson, reproduit généralement d'après Ciacconi, est gravé sur acier assez finement et « blazonné conformément à la méthode de Segoing en son Armorial universel. » Le P. Michel donne quelquefois plusieurs armoiries pour le même pape, ce qui prouve son incertitude à cet égard, mais il a toujours soin de citer ses sources. Dans sa préface, il met sa responsabilité à couvert par cette déclaration : « Pour vous délivrer de toute difficulté quant à ces armes et quant à leurs métaux et couleurs, je cite les autheurs dont elles sont tirées tant en figures qu'autrement, vous donnant avis que leur coloris ou leur émail est autant fondé en autorité que leurs figures mesmes, selon les mémoires qui m'en ont été fournis de divers endroits et selon les Livres que j'ai lus sur ces matières dans la Bibliothèque de S. Jean d'Amiens de l'Ordre de Prémantré, dans celle de Monsieur du Cange, Thrésorier de France en la mesme ville et dans plusieurs célèbres, tant à Paris qu'ailleurs. »

l'avaient déjà réalisé bien imprudemment Ciacconi et le graveur de la chalcographie. C'est évidemment aller trop loin et trop haut, car pourrait-on affirmer, sans crainte d'erreur, l'authenticité même des armoiries du XII<sup>•</sup> siècle? Ce n'est qu'au siècle suivant que l'art héraldique a des règles fixes et que l'écusson pontifical apparaît sur les monuments.

Il n'y a donc pas eu jusqu'à ce jour, à proprement parler, d'Armorial des papes. Il me semble utile de combler cette lacune, et c'est ce que je vais essayer, appuyé sur les travaux de mes prédécesseurs, aussi et surtout sur les monuments eux-mêmes, que j'ai visités, interrogés et scrutés pendant de longues années, à Rome même. Les monuments contemporains sont, en effet, la source d'information la plus exacte <sup>1</sup>.

Comme dans un travail de cette nature, il s'agit, pour être clair et intelligible, d'avoir de la brièveté et de la précision, voici la méthode qui me semble réunir le mieux ces deux qualités. Je donnerai d'abord le nom du Pape, son nom de famille, sa patrie et les dates extrêmes de son pontificat, puis je blasonnerai, suivant les règles<sup>2</sup>, l'écusson qui lui est propre, ayant soin d'ajouter la liste des principaux monuments qui ont surtout servi à fixer mon sentiment, qui, j'ose l'espérer, en raison de mes recherches spéciales, pourra être considéré comme définitif dans la question. Déjà, dans un précédent opuscule sur la *Bibliothèque Vaticane* (Rome, 1866), j'avais jeté les bases de cette étude, qui n'a qu'à gagner à être revue, complétée et augmentée comme il convient.

Comme les descriptions les meilleures ne valent pas un dessin, même imparfait, j'avais prié M. Victor Gesta, peintre verrier à Toulouse, d'élucider mon texte par des planches, qui en mîssent sous

<sup>1</sup> J'ai été amené à faire ce travail, long et minutieux, par un but d'utilité pratique. M. le chevalier Mantovani fut chargé par Sa Sainteté Pie IX, il y a une vingtaine d'années, non seulement de restaurer les loges de Raphaël, mais encore d'ornementer les loges qui n'avaient pas été achevées ou qui ont été construites sous son pontificat. Or les anciennes sont pleines des armoiries des papes qui y ont mis la main. Les nouvelles admettront dans leur plan de décoration une série d'armoiries papales. Il fallait fixer d'une manière stable les principes qui dirigent le peintre : je dois rendre cet hommage à l'artiste romain, il s'est montré constamment docile aux enseignements de la science archéologique et héraldique.

<sup>2</sup> Autant que possible, je conserve les termes employés par Gorgeu.

les yeux des lecteurs l'interprétation fidèle. Je regrette que ce projet n'ait pu se réaliser.

A aucune époque peut-être, l'on ne s'est montré plus ignorant que maintenant des armoiries pontificales. Pour des armoiries de date ancienne, ce serait presque excusable, mais se tromper pour celles de sa Sainteté Pie IX, qui sont répandues partout, c'est vraiment impardonnable. Je le dis à regret, mais c'est la pure vérité, j'ai vu à Rome un musicien français offrir à Pie IX un album de musique, en tête duquel il avait fait graver, je ne sais pourquoi, les armes du vénérable Innocent XI, et un artiste verrier changer les *bandes* de l'écartelé, en *barres*, ce qui n'avait que l'inconvénient d'introduire dans l'écus son du Pontife régnant un signe de bâtardise. Quand on veut faire un présent à un haut personnage, la prudence la plus vulgaire exigerait tout au moins que l'on consultât les gens compétents, sinon on s'expose à faire triste figure ou à blesser, quoique innocemment, celui dont on cherche à s'attirer la bienveillance.

ll y a donc presque actualité, maintenant que les rapports sont si fréquents avec Rome, à traiter spécialement cette question, qui intéresse à la fois l'histoire, la numismatique, l'art héraldique et l'archéologie.

Les artistes qui, généralement, sont assez ignorants, parce que le travail de l'atelier les absorbe au point de leur faire négliger la philosophie de leur art, les artistes, dis-je, me permettront de leur donner ici quelques conseils pratiques sur le sujet qui nous occupe. Je ne critique que d'après ce que j'ai pu observer trop fréquemment.

L'écusson pontifical varie de forme, suivant les siècles. Le plus ancien que je connaisse et qui date du XIII<sup>e</sup>, ressemble à un bouclier allongé et arrondi à la partie inférieure qui, pendant la durée du moyen-âge, s'aiguise en ogive. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il se découpe à pans et, depuis lors, il s'amortit en accolade, se taille en rond, comme un médaillon, ou en cartouche quelquefois bizarrement contourné. L'écusson de Pie VII est peut-être celui qui a été figuré avec le plus de mauvais goût et de pittoresque, car les italiens se sont peu attachés aux règles, et ont sacrifié l'exactitude héraldique au caprice de leur goût personnel et à leur fantaisie qui visait toujours à l'effet.

Primitivement, l'écusson est seul et sans accompagnement. Au XIV<sup>e</sup> siècle, on le somme de la tiare à fanons pendants. Au XV<sup>e</sup>, la tiare est superposée à deux clefs en sautoir et renversées, auxquelles les fanons s'enlacent. De ces clefs, l'une, celle de droite, est d'or et l'autre, celle de gauche, d'argent, ainsi que l'exige le symbolisme traditionnel. Depuis lors, l'écusson pontifical n'a jamais été représenté autrement, et il est faux, aussi bien qu'absurde, de l'encombrer de branches d'olivier croisées en sautoir, du pallium, de la croix à triple croisillon qui n'est qu'une fiction, encore moins de la crosse que le pape ne porte jamais, pas plus que du pavillon, qui est l'insigne de l'État pontifical<sup>1</sup>, et du chapeau rouge à houppes nombreuses, qui est l'insigne exclusivement des cardinaux. Il n'est permis à personne de changer, modifier et dénaturer à son gré une forme, quelque simple qu'elle soit, que Rome a adoptée et que les siècles ont reconnue, tout en lui donnant la sanction d'une respectable tradition<sup>2</sup>.

Chaque fois que le Pape crée un cardinal, on distribue imprimées

<sup>1</sup> Les familles qui ont donné des papes à l'Église, ont le droit de sommer leur écusson du pavillon posé en pal au dessus des clefs en sautoir.

<sup>2</sup> Les Tablettes chronologiques, publiées en Belgique, contiennent le renseignement suivant, qui n'est pas complétement exact : ainsi les clefs sont liées par un cordon de gueules et non d'azur, le pape n'a pas de cri et j'ai démontré ailleurs que Benoît XII n'a pas ajouté la troisième couronne à la tiare.

« PAPE (S. S. le). « L'écu armorial des Papes est timbré (surmonté) d'une tiare faite de trois couronnes, et d'un bonnet rond élevé, surmonté d'une croix d'argent ; derrière l'écu sont deux clefs posées en sautoir, l'une d'or, l'autre d'argent, liées d'azur, chargées de croisettes de sable, et la croix triplée posée en pal. » (Eysenbach, p. 160.) Cri : « Nostre Dame Saint Pierre ! » (Eysenbach, p. 194.) Le pape Célestin II, élu l'an 1143, fut le premier Souverain Pontife qui, au lieu des clefs de saint Pierre, armoiries du Saint-Siége, arbora les siennes propres, exemple qui fut depuis suivi par ses successeurs. (Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1859, p. 132.) Quant à la tiare, Clovis (481-511) ne voulant pas recevoir une tiare que lui avait envoyée l'Empereur, en fit don au Pape, en reconnaissance de ce que son pouvoir royal lui venait de Dieu. Benoit XII (1334-1342) y a ajouté les trois couronnes, qui signifient la triple royauté sur l'Eglise universelle, souffrante, militante et triomphante ; les deux clefs rappellent celles que le Seigneur donna à saint Pierre et à ses successeurs. (Oronce Fine de Brianville, ancien héraldiste, cité par le Manuel du Blason, édition Roret, p. 123; Eysenbach, p. 160.) »

aux autres cardinaux les armoiries qu'il doit porter désormais. Ce sont ou celles de sa famille ou celles qu'il s'est choisies lui-même, en raison de sa nouvelle dignité. Ces armes sont donc essentiellement personnelles, et le pape les conserve même après son élévation au souverain pontificat. La maison Basset, de Paris, était assez mal renseignée, lorsque, dans sa collection des armoiries de tous les Etats d'Europe, elle attribua aux États de l'Église les armoiries propres de Pie VII.

Si le pape sort d'un ordre religieux, il a soin d'ajouter à son écusson, en souvenir de son origine, les armoiries de l'ordre auquel il appartenait. Ces armoiries de dévotion se mettent en parti ou en chef; leur usage ne remonte pas au-delà du siècle dernier.

L'écusson pontifical n'a pas de supports. Cependant quelquefois on lui donne des anges pour le soutenir et c'est ainsi que Michel-Ange, à la porte Pie, à Rome, a représenté deux anges en marche et brandissant un glaive et que le chevalier Bernin, à l'escalier royal du Vatican, a figuré deux anges qui volent et sonnent de la trompette. Mais cette forme, quelque gracieuse qu'elle soit, n'est qu'une exception et n'appartient pas à proprement parler à l'art héraldique.

Je constate également que Benoît XIV a fait accompagner son écusson de S. Pierre et de S. Paul, patrons principaux de Rome, sans pour cela que cette belle idée ait été imitée par ses successeurs.

J'aurai achevé ces observations préliminaires quand j'aurai dit que certaines armoiries papales sont des armoiries parlantes et doivent s'expliquer par le nom italien de celui qui les porte. C'est ainsi que le pape Urbain III Crivelli a un crible; Sixte-Quint Peretti, une branche de poirier; Urbain VII Castagna, une branche de châtaigner; Innocent XII Pignatelli, trois marmites; Pie VI Braschi, une fleur de chou, et Grégoire XVI Capellari, un chapeau.

II.

Étudions d'abord comme spécimen des armoiries papales celles d'Alexandre VIII, que je reproduis d'après une belle gravure du XVII<sup>e</sup> siècle, achetée parmi les vieilleries du marché de la place Navone. Isolée et dépareillée, cette planche a dù faire partie d'une

collection quelconque, puisqu'elle porte en haut et à droite le chiffre 4, qui ne peut être qu'un numéro d'ordre. Evidemment, elle a été incisée sur métal d'après un monument existant alors, mais que je ne connais pas.

Etudions en détail cette œuvre de sculpture, traitée d'une manière magistrale. La tiare, avec ses trois couronnes gemmées et dentelées, domine toute la composition. Ses deux fanons flottent au vent : ordinairement on les fait passer sous les clefs. Elle s'appuie, comme on en voit un autre exemple à la confession de S. Pierre, aux armes d'Urbain VIII, sur une petite tête d'ange ailée, qui est là en manière de cimier. Les deux clefs symboliques complètent les insignes de la papauté. Disposées en sautoir, c'est-à-dire croisées l'une sur l'autre, elles offrent une ornementation particulière. Leurs pannetons, comme il convient, sont découpés en croix ou crénelés, ce qui est un signe de puissance spirituelle et temporelle ; ils sont tournés vers la terre, car c'est là qu'ils s'exercent sur des sujets déterminés et en même temps ils se dirigent vers le ciel, pour se conformer au texte évangélique qui établit une corrélation entre Jésus-Christ et son Vicaire : « Quodcumque ligaveris super terram erit ligatum et in cœlis » (S. Matth. XVI, 19). Un cordon, terminé à chaque extrémité par un gland, relie les deux clefs pour montrer l'unité du pouvoir apostolique, qui admet deux formes différentes, ouvrir et fermer, lier et délier. L'écu s'appuie sur un cartouche, pittoresquement découpé, amorti en coquille et flanqué des valves d'un coquillage marin, ornementation parfaitement appropriée au rôle social de celui que le Christ a institué pêcheur d'hommes 1 en la personne de Pierre, toujours vivant dans ses successeurs. En signe de joie et de triomphe, car les armes pacifiques de la papauté sont victorieuses du monde et de l'enfer, deux guirlandes de feuillage enrubannées tombent à droite et à gauche. Enfin, au bas du cartouche, en pendant de l'ange, grimace une tête humaine et bestiale tout ensemble. L'allusion est des plus transparentes ; l'homme, abruti par le vice, est ici à l'état de vaincu qu'on comprime sous les pieds. Qu'il reconnaisse sa dignité, qu'il sente le bienfait de la papauté, il se relèvera régénéré et capable de prendre

<sup>1</sup> S. Marc, I, 17.



rang dans la cour céleste. L'ange, en effet, abaisse vers lui ses regards comme pour l'appeler et l'attirer.

Le champ de l'écu est bombé, à la façon d'un bouclier, avec des bords relevés et proéminents. La bande suit le mouvement du fond inégal sur lequel elle s'applique, de même que les ailes de l'aigle s'inclinent à un plan différent de celui où saillit le corps.

Comme idée et comme exécution, cet écusson méritait certainement une mention particulière.

#### III.

Je me conforme, pour la succession des Papes et la durée de leur pontificat, à la chronologie officielle, figurée en mosaïque autour de la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs, et insérée, chaque année, en tête de l'Annuaire pontifical, qui omet à dessein les antipapes<sup>1</sup>. Je laisse aussi à chacun son numéro d'ordre, tel que Rome le donne.

165. CÉLESTIN II, de Città di Castello (Etats de l'Eglise). — (1143-1144). De... à deux fleurs de lys en fasce <sup>2</sup>.

166. Lucius II, Caccianemici dall' Orso, de Bologne (1144-1145). De gueules, à l'ours rampant de sable au naturel.

167. Eugène III, Paganelli, de la Toscane (1145-1153). D'azur, au croissant d'argent et un lambel de trois pendants de même<sup>3</sup> en chef; au chef parti d'argent et de sable<sup>4</sup>.

ANASTASE IV, de Rome (1153-1154). Bandé d'or et de vair; au

<sup>1</sup> Voici quelques armoiries d'antipapes, comme les blasonne Gorgeu :

CLEMENT VII, Robert, de Genève (1378-1394). Quatre points d'azur équipollés à cinq points d'or.

Son anneau au musée chrétien du Vatican.

BENOIT XIII, de Lune (1394-1409). Coupé : au 1er, de gueules, chargé d'un crois sant renversé d'argent; au 2e, d'argent.

FÉLIX V, de Savoie (1439-1449). De gueules, à la croix pleine d'argent.

Objets donnés au monastère de S. Maurice d'Agaune, dans le Valais.

<sup>2</sup> Ciacconi dit trois fleurs de lys, sans indiquer leur disposition, et Jean-Baptiste de Glen, dans son *Histoire pontificate*, blasonne losangé d'argent et d'azur.

<sup>8</sup> Alias d'or.

\* Alias d'or et de gueules.

chef d'or, soutenu de gueules et chargé de deux lionceaux de sinopte affrontés <sup>1</sup>.

169. ADRIEN IV, Breakspeare, d'Angleterre (1154-1159). De gueules <sup>2</sup>, à une lance brisée d'argent, posée en barre et retournée en fasce.

170. ALEXANDRE III, Bandinelli, de Sienne (1159-1181). D'or, au franc quartier de..., chargé d'une tour carrée, sommée de quatre tourelles de...

S. Malachie a dit de lui *Ex ansere custode*, ce que Moréri interprète d'après Engelgrave : « Roland de Paparoni. *Paparo*, en italien, signifie *oie*, et on lui donna pour armes *une tour en garde*. » Les Paparoni, sur le pavage de Sainte-Marie-Majeure, qui date du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, portent sur leurs boucliers et leurs bannières un mi-parti, avec un serpent tortillé en pal au premier et une oie au second.

171. LUCIUS III, Allucingoli, de Lucques (1181-1185). Losangé d'argent et d'azur.

172. URBAIN III, Crivelli, de Milan (1185-1187). Ecartelé de gueules et d'azur, au crible d'or sur le tout.

Le R. P. Engelgrave, cité par Moréri et l'abbé de Vallemont, explique ainsi la légende de la prophétie de S.Malachie sur les papes, *Sus in cribro :* « Urbanus III, Cribellus, cujus insignia sus. »

173. GRÉGOIRE VIII, del Morra, de Bénévent (1187). Parti : au 1, d'argent à deux épées d'or, en sautoir, la garde en haut, cantonnées de quatre étoiles d'azur <sup>3</sup>; au 2, d'azur à deux lions dressés en pal et affrontés d'or, soutenant de leurs pattes de devant un cœur de gueules.

174. CLEMENT III, Scolari, de Rome (1187-1191). Ecartelé : aux 1 et 4, d'argent, a la meule de moulin de sable, soutenue d'une fasce ondée d'azur; au 2 et 3, d'or, au lion de gueules, tenant entre ses pattes une croix haute de même.

175. CELESTIN III, Hyacinthe Buboni, de Rome (1191-1198). D'or, à la croix d'azur, cantonnée de deux molettes de même, la première

<sup>1</sup> Vulson de la Colombière, La science héroïque, p. 238.

<sup>2</sup> De la Colombière dit d'azur.

ware stand

<sup>8</sup> S. Malachie avait qualifié ce pape *Ensis Laurentii*, ce qu'explique ainsi Engelgrave : • Gregorius VIII, cujus insignia enses, cardinalis S Laurentii.»

Digitized by GOOGIC

au deuxième canton et la seconde au troisième; et une bande de gueules sur le tout.

b

1

176. INNOCENT III, Jean-Lothaire Canti. d'Anagni (1198-1216). D'or, à l'aigle éployée, échiquetée de gueules et de sable, couronnée d'argent et tenant dans ses serres un billet de même<sup>1</sup>.

177. HONORIUS III, Cencio ou Vincenzo Savelli, de Rome (1216-1227). Bandé d'or et de gueules de six pièces, au chef d'argent, chargé de deux lions affrontés, soutenant des pattes de devant une rose sommée d'une colombe, le tout de gueules, et soutenu de sinople, chargé d'un filet ondé de sable<sup>2</sup>.

178. GRÉGOIRE IX, Hugolin Conti, d'Anagni (1227-1241). D'er, à l'aigle éployée, échiquetée de gueules et de sable, couronnée d'argent et tenant dans ses serres un billet de même.

S. Malachie le désigne ainsi Avis Ostiensis, ce qu'explique Engelgrave par ces mots : « Insignia, aquila; cardinalis Ostiensis. »

179. CELESTIN IV, Geoffroy Castiglioni, de Milan (1244). De gueules, au lion d'argent, soutenant des pattes de devant un château d'or.

S. Malachie avait désigné ce pape par ses armes et son évêché cardinalice de Sabine : « Leo Sabinus. »

180. INNOCENT IV, Fieschi, de Gênes (1243-1254). Bandé d'argent et d'azur de six pièces<sup>3</sup>.

181. ALEXANDRE IV, Conti, d'Anagni (1254-1261). D'or, à l'aigle éployée, échiquetée de gueules et de sable, couronnée d'argent et tenant dans ses serres un billet de même.

182. URBAIN IV, Pantaléon, de Troyes en Champagne (1261-1264). Ecartelé : aux 1 et 4, d'or à la fleur de lys d'azur; aux 2 et 3, d'azur à la rose d'or \*.

<sup>1</sup> Gorgeu indique ce *billet* qui ne se retrouve pas plus tard et que Ciacconi ne donne pas aux Conti.

<sup>3</sup> L'église des Orsini, construite en 1471, faisait allusion dans ce vers d'une inscription à la rose de l'écusson et à l'ours du support :

Hec rosa magnanimi defenditur unguibus ursi.

\* Eysenbach. Histoire du blasan. (Tours, 1848, in-8), p. 312.

<sup>4</sup> V. Mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du dép. de l'Aube, t. VIII, 1857, pl.

183. CLÉMENT IV, Gros, de S.-Gilles en Provence (1265-1269). D'or, à six fleurs de lys d'azur, 3, 2 et 1<sup>1</sup>, en mémoire de S. Louis, dont il avait été conseiller d'Etat.

A Viterbe, sur son tombeau, l'écusson se blasonne : D'or, à l'aigle éployée de sable, à la bordure de même, chargée de huit besants d'argent.

S. Malachie l'ayant désigné sous la qualification de Drago depressus, Engelgrave en conclut peut-être un peu vite : « Cujus insignia aquila, draconem unguibus premens ».

184. GRÉGOIRE X, Visconti, de Plaisance (1271-1276). Coupé, crénelé d'azur en chef et de gueules en pointe <sup>2</sup>.

Engelgrave traduit l'Anguineus vir de S. Malachie par l'interprétation ordinaire des armes des Visconti de Milan, qui sont une guivre : « Insignia anguis ».

185. INNOCENT V, Pierre de Tarantaise, en Savoie (1276). D'azur, à trois pals d'or, chargés chacun de trois fleurs de lys d'azur dans le même sens<sup>3</sup>.

186. ADRIEN V, Ottoboni Fieschi, de Gênes (1276). Bandé d'argent et d'azur de six pièces.

187. JEAN XXI, Pierre Julien, de Lisbonne (1276-1277). Ecartelé: aux 1 et 4, d'azur à trois croissants montants de gueules, 2 et 1; aux 2 et 3, de sable à deux pals d'or.

188. NICOLAS III, Orsini, de Rome (1277-1280). Bandé d'argent et de gueules de six pièces; au chef d'argent, chargé d'une rose de gueules, soutenu d'or, chargé d'une anguille d'azur en fasce ondée.

S. Malachie nomme ce pape : *Rosa composita*, et Engelgrave interprète : « Cujus insignia rosa ».

189. MARTIN IV, Simon Montpilié, de Brion en Champagne (1281-1285). D'or, au chef d'azur, chargé d'un dextrochère d'argent vêtu

<sup>1</sup> Ce sont les armoiries que lui donnent Gorgeu et Ciacconi, mais ce dernier pose les fleurs de lys 1, 2, 2 et 1, ou mieux *en orle*.

<sup>3</sup> Ciacconi dit, au contraire, de gueules et d'azur, tandis que Panvinio et de la Colombière lui attribuent la guivre des Visconti de Milan.

<sup>3</sup> M. de Soultrait blasonne ainsi : d'or, à trois pals d'azur, chargés chacun de trois fleurs de lys du champ. De Glen, dans son Histoire pontificale, dit : de sable, à la pointe d'or.

d'hermine, avec un fanon de même, frangé d'argent et pendant sur le tout.

Engelgrave lui donne au contraire des fleurs de lys, « Cujus insignia lilia », pour trouver un sens à la prophétie de S. Malachie : « Ex telonio liliacei Martini ».

190. HONORIUS IV, Jacques Savelli, de Rome (1285-1287). Bandé d'or et de gueules de six pièces; au chef d'argent, chargé de deux lions affrontés, soutenant des pattes de devant une rosesommée d'une colombe, le tout de gueules et soutenu de sinople, chargé d'un filet ondé de sable.

Son tombeau dans l'église de Ste-Marie in Ara cœli.

Engelgrave commente le texte de S. Malachie, *Ex rosa leonina*, par cette description héraldique : « Cujus insignia rosa a leonibus gestata ».

191. NICOLAS IV, Masci, d'Ascoli, dans l'Etat pontifical (1288-1292). D'argent, à la bande d'azur, cantonnée de deux étoiles de même'; au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or en fasce.

Son tombeau à Ste-Marie-Majeure ne met qu'une fleur de lys en chef.

192. CÉLESTIN V, Pierre Angeleri dal Murrone, des Deux Siciles (1294). D'argent, au lion rampant d'azur, et une bande de gueules brochant sur le tout.

193. BON: FACE VIII, Benoît Gaetani, d'Anagni (1294-1303). D'or, à une bande jumelle ondée d'azur.

Cathédrale d'Anagni. — Son tombeau à St-Pierre de Rome. — Fresque à St-Jean-de-Latran.

S. Malachie a dit de lui : « Ex undarum benedictione », et Engelgrave : « Cujus insignia undæ ».

194. BENOIT X, Nicolas Boccasini, de Trévise (1303-1304). Parti d'or et de sable.

195. CLEMENT V, Bertrand de Gouth, du diocèse de Bordeaux (1305-1314). D'or, à trois fasces de gueules.

Fisquet, La France Pontificale. Bordeaux, p. 211. — Clef de voûte à la cathédrale de S. Bertrand de Comminges. — Chazot de Nantigny, *Tablettes généalog.*, t. VI, p. 174. — Vallemont, *Eléments de l'histoire*, t. III, p. 85.

196. JEAN XXII, Jacques d'Euse, de Cahors (1316-1334). Ecartelé :

aux 1 et 4, d'or, semé de tourteaux d'azur, au lion de même sur le tout; aux 2 et 3, fascé d'argent et de gueules de six pièces.

197. BENOIT XII, Fournier, du comté de Foix (1334-1342). De gueules, à l'écusson d'argent en abime.

198. CLÉMENT VI, Pierre Roger, du diocèse de Limoges (1342-1352). D'or, à la bande d'azur, accompagnée en orle de six roses de gueules <sup>1</sup>.

S. Malachie le désigne ainsi : « Ex rosa Atrebatensi », et Engelgrave traduit : « Insignia, rosæ. »

199. INNOCENT VI, Etienne Aubert, du diocèse de Limoges (1352-1362). De gueules, au lion d'argent, à la bande d'argent <sup>3</sup> sur le tout, au chef cousu d'azur <sup>3</sup>, chargé de trois coquilles d'argent en fasce.

S. Malachie l'ayant qualifié : « Ex montibus Pammachii », Engelgrave s'aventure jusqu'à affirmer : « Cujus insignia, sex montes ».

200. URBAIN V, Guillaume Grimoard, du diocèse de Mende (1362-1370). De gueules, à quatre rais d'or, mouvant du chef en pointe.

Ciborium de St-Jean-de-Latran.

201. GRÉGOIRE XI, Pierre-Roger de Beaufort, de Maumont, du diocèse de Limoges (1370-1378). D'or, à la bande d'azur, accompagnée en orle de six roses de gueules <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> La collection de Marino inscrit Clément VI sous le n° 200 et blasonne le champ de gueules, la bande d'or, et les six roses d'argent. L'écu ogivé est sommé d'une tiare.

Un missel qui a appartenu à un membre de sa famille et que possède maintenant la bibliothèque de Clermont, offre en plusieurs endroits un écusson légèrement dissemblable : D'argent, à la bande d'azur, accompagnée en orle de six roses de gueules, pointées d'or en cœur. Ce missel, que l'on nomme à tort de Clément VI. me paraît dater plutôt du XV<sup>o</sup> siècle.

<sup>2</sup> Ciacconi blasonne d'azur.

<sup>8</sup> De gueules, suivant Ciacconi.

4 Les armes de Grégoire XI dans la collection de Marino indiquent un champ d'azur, une bande d'argent et six roses de gueules.

M. le conseiller Bardy, qui appartient à cette maison, m'assure que Grégoire XI comme membre du Sacré Collège, n'a jamais pris les armoiries de son aïeul, mais bien d'argent, à trois hermines de sable, deux et une.

Audouys (Projet d'armorial pour l'Anjou, ms. du XVIIIe siècle, à la bibliothèque d'Angers) blasonne ainsi l'écusson de la maison de Beaufort : Reartslé : aux



Clocher de Ste-Marie-Majeure. — Son tombeau à St-Françoise-Romaine.

202. URBAIN VI, Prignano, de Naples (1378-1389). D'argent, à l'aigle éployée d'azur.

203. BONIFACE IX, Tomacelli, de Naples (1389-1404). De gueules, à la bande échiquetée d'argent et d'azur de trois traits.

Sa statue à St-Paul-hors-les-Murs.

S. Malachie le nomme : « Cubus de mixtione », et Engelgrave ajoute : « Cujus insignia cubi ».

204. INNOCENT VII, Côme Meliorati, de Sulmone, dans les Deux-Siciles (1404-1406). De gueules 'à deux bandes d'argent et une comète de même entre deux.

« De meliore sidere » (S. Malachie). « Cujus insignia sidus » (Engelgrave).

205. GRÉGOIRE XII, Angelo Torario, de Venise (1406-1409). Coupé d'argent et d'azur, au losange de l'un en l'autre.

206. ALEXANDRE V, Pierre Filargo, de Candie (1409-1410). D'azur au soleil à sept rais d'or, accompagné en orle de sept étoiles de même.

S. Malachie a dit de lui : « Flagellum solis », et Engelgrave : « Illius insignia sol ».

207. JEAN XXIII, Balthazar Cossa, de Naples (1410). D'argent, à trois bandes d'azur<sup>3</sup>; au chef de gueules, chargé d'une chausse<sup>3</sup> d'or en pal, à la bordure engrêlée d'or.

208. MARTIN V, Othon Colonna, de Rome (1417-1431). De gueules, à la colonne d'argent, sommée d'une couronne d'or, la base et le chapiteau de même.

Son tombeau à St-Jean-de-Latran.

S. Malachie le nomme : « Columma veli auræi », ce que Engelgrave interprête : « Colonna, cujus insignia columna cum corona, card. S. Georgii ad velum auræum ».

1 et 4, coticé d'or et de gueules de douze pièces; aux 2 et 3, d'argent, à la bande d'azur, accompagnée de six roses de gueules mises en orle.

۱ Alias d'azur.

<sup>a</sup> Alias de sinople.

<sup>3</sup> Alias d'une cuisse, par allusion à son nom.

209. Eugène IV, Condulmerio, de Venise (1431-1447). D'azur, à la bande d'argent.

Portes de bronze de la basilique de St-Pierre.

210. NICOLAS V, Thomas Parentuccelli, de Sarzane (1447-1455). De gueules, à deux clefs liées d'argent en sautoir.

Eglise S. Etienne le Rond. — Eglise S. Théodore. — Stanze du Vatican. — Musée chrétien du Vatican. — Rosace occidentale de la cathédrale de Bourges. — Son tombeau à St-Pierre du Vatican.

211. CALIXTE III, Alphonse Borgia, d'Espagne (1455-1458). D'or, à une vache paissante de gueules <sup>1</sup>, accornée d'azur, sur une motte de sinople; à l'orle d'or, chargé de six flammes d'azur.

Abside de l'église de Ste-Prisque.

S. Malachie avait prophétisé : « Bos pascens ». Engelgrave interprête : « Insignia bos pascens ».

212. PIE II, Eneas Sylvius Piccolomini, de Sienne (1458-1464). D'argent, à la croix d'azur, chargée de cinq croissants montants d'or.

Son tombeau à St-André della Valle.

213. PAUL II, Pierre Barbo, de Venise (1464-1471). D'azur, au lion d'argent<sup>2</sup>, à la bande<sup>3</sup> d'or sur le tout.

Palais de Venise. — Eglise St-Marc.

S. Malachie le désigne ainsi : « De cervo et leone ».

214. SIXTE IV della Rovere, de Savone (1471-1484). D'azur, au chêne fourchu et englanté d'or.

Chapelle Sixtine. — Eglise de Ste-Marie-du-Peuple. — Son tombeau à St-Pierre.

215. INNOCENT VIII, Jean-Baptiste Cibo, de Gênes (1484-1492). De gueules, à la bande échiquetée d'or et d'azur<sup>4</sup> de trois traits; au chef d'argent, chargé d'une croix traversant de gueules.

' • D'or, au bœuf paissant de gueules ». Chazot de Nantigny, Tabl. hist. et généal., t VI, p. 86.

<sup>2</sup> Alias d'or.

<sup>8</sup> Alias à la fasce.

<sup>4</sup> Alias d'argent et de sable Le P. Ménétrier (Nouvelle méthode raisonnée du blason. Lyon, 1761) blasonne ainsi : « Cybo. De gueules, à la bande échiquetée d'argent et d'azur ; au chef d'or, à la croix de gueules, des armoiries de la République de Gênes, accordées par le Sénat à Guillaume Cybo qui avait traité les affaires de la République auprès du Pape. »

Eglise de Ste-Balbine. — Musée du Vatican. — Son tombeau à St-Pierre. — Chapelle Cibo à Ste-Marie-du-Peuple.

216. ALEXANDRE VI, Alexandre Borgia, d'Espagne (1492-1503). Parti : au 1<sup>er</sup>, d'or à une vache paissante de gueules, accornée d'azur, sur une motte de sinople; à l'orle d'or, chargé de six flammes d'azur, qui est BORGIA; au 2<sup>e</sup>, fascé d'or et de sable, qui est LENZUOLA.

Chambres Borgia au Vatican. — Château St-Ange. — Chapelle Sixtine.

« Bos Albanus in portu » (S. Malachie). — « Cujus insignia bos, cardinalis Albanus » (Engelgrave) <sup>1</sup>.

217. PIE III, François Piccolomini, de Sienne (1503). D'argent, à la croix d'azur, chargée de cinq croissants montants d'or.

Son tombeau à St André della Valle.

Les croissants ou *petites lumières* de ses armoiries se retrouvent dans l'oracle de S. Malachié : « De parvo lumine ».

218. JULES II, Julien della Roverc, de Savone (1503-1513). D'azur, au chêne fourchu et englanté d'or.

Stanze de Raphaël au Vatican. — Eglise de St-Pierre in Vincoli.

S. Malachie précise ainsi ses armoiries: « Fructus Jovis juvabit » et Engelgrave ajoute : « Insignia quercus, arbor Jovis ».

Pasquino prétend que Jules II se vit refuser l'entrée du Paradis par S. Pierre, auquel il répondit : Si tu ne connais pas le *chêne* de mes armoiries, connais au moins la clef, symbole de ma puissance :

« Agnoscis clavein hanc, si quercum aureum ignoras. »

219. LÉON X, Laurent Médicis, de Florence (1513-1521). D'or, d cinq boules <sup>3</sup> de gueules, posées 2, 2 et 1, la sixième en chef d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 et 1<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Pasquino avait dit en faisant allusion à Julie Farnèse dans ce distique scandaleux :

« Europen Tyrio quondam sedisse juvenco

Quis neget? Hispano Julia vecta bove est. »

(Pasquino e Marforio. Istoria satirica dei papi.)

<sup>2</sup> Le terme héraldique est tourteaux en orle, mais les artistes italiens ont tou jours représenté, tant en sculpture qu'en peinture, des boules qu'ils ont disposées 1, 2, 2 et 4. P. Menestrier. La nouvelle méthode raisonnée du blason; Lyon, 1761, p. 136.

• C'est à tort que, dans la récente restauration des loges du Vatican, on a peint quatre fleurs de lis, 1, 2 et 1. M. le chevalier Mantovani, à qui j'en ai fait l'obser-

Son tombeau à Ste-Marie-sur-Minerve. — Loges du Vatican.

220. ADRIEN VI, Adrien Florent, d'Utrecht (1522-1523). Ecartelé : aux 1 et 4, d'or à trois pals cramponnés de sinople, posés 2 et 1; aux 2 et 3, de sable, au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de même.

Son tombeau à Ste-Marie dell' Anima.

« Leo Florentius » (S. Malachie). — « Insignia leo » (Engelgrave).

221. CLEMENT VII, Jules Médicis, de Florence (1523-1533). D'or, à cinq boules de gueules, posées 2, 2 et 1, la sixième en chef d'azur à trois fleurs de lis d'or, 2 et 1.

Son tombeau à Ste-Marie-sur-Minerve.

« Flos pilæ », a dit S. Malachie.

222. PAUL III, Alexandre Farnèse, de Rome (1534-1549). D'or, à six fleurs de lis d'azur, posées 3, 2 et 1.

Son tombeau dans la basilique de St-Pierre. — Fresque près St-Sauveur *in Campo*. — Palais Farnèse.

S. Malachie le qualifie : « Hyacinthus medicorum », ce qu'Engelgrave traduit : « Lilia cœrulea, cardinalis SS. Cosmæ et Damiani medicorum. »

223. JULES III, Jean-Marie Ciocchi del Monte, de la Toscane (1550-1555). D'azur, à une bande d'or, chargée de trois montagnes à trois côteaux de sinople et accompagnée de deux couronnes de laurier au naturel.

Piles du Ponte rotto. — Chapelle à St-Pierre in Montorio.

S. Malachie dans sa prophétie fait allusion aux couronnes et aux montagnes de ses armoiries : « De corona montana ».

224. MARCEL II, Cervino, de Toscane (1555). D'azur, au cerf d'or, sommé de même sans nombre, couché sur une terrasse de sinople et adossé à six <sup>1</sup> épis d'or, naissants de cette terrasse.

Ses monnaies.

225. PAUL IV Caraffa, de Naples (1555-1559). Fascé d'argent et de gueules de huit pièces.

vation, m'a promis de corriger cette erreur. J'appreuve beaucoup son idée de peindre sous le nouveau portique élevé par Pie IX, les armoiries de tous les papes qui ont fait travailler au palais.

✓ Alias quatre.



Salle ducale du Vatican. — Son tombeau à Ste-Marie-sur-Minerve. — Ses monnaies.

226. PIE IV, Médicis, de Milan (1559-1565). D'or, à cinq boules de gueules, posées 2, 2 et 1, la sixième en chef d'azur a trois fleurs de lis d'or, 2 et 1.

Vitraux de la cathédrale de Milan.

227. S. PIE V, Ghislieri, du diocèse de Tortone (1566-1572). D'or, à trois bandes de queules.

Alias, de gueules à trois bandes d'or.

Son tombeau à Ste-Marie-Majeure. — Fresque du cloître de la Minerve.

228. GREGOIRE XIII, Boncompagni, de Bologne (1572-1585). De gueules, au dragon naissant d'or.

Chapelle de la Ste Vierge à St-Pierre. — Fresques du Vatioan. — Ses monnaies.

229. SIXTE V, Peretti, de la Marche d'Ancône (1585-1590). D'azur, au lion d'or, tenant dans la patte dextre une branche de poirier chargée de trois poires au naturel '; brisé d'une bande de gueules, chargée d'une montagne d'argent, accompagnée en chef d'une étoile de même.

Palais du Vatican. - Eglise de St-Jérôme des Esclavons.

230. URBAIN VII, Castagna, de Rome (1590). Bandé d'or et d'azur<sup>3</sup>; au chef de gueules, soutenu d'une fasce d'argent, et chargé d'une châtaigne au naturel, dans son hérisson d'or.

Son tombeau à Ste-Marie-sur-Minerve.

231. GRÉGOIRE XIV, Sfondrati, de Crémone (1590-1591). Ecartelé: aux 1 et 4, d'azur à la bande bretessée et contre-bretessée d'argent, vidée d'or, accompagnée de six étoiles de même, posées en bande, 3 et 3; aux 2 et 3, d'argent à l'arbre de sinople.

Son tombeau à St-Pierre.

<sup>1</sup> Alias de figuier. Le poirier faisait allusion à son nom. Sixte V se sentant près de mourir et voyant que le cardinal Castagna avait chance de lui succéder, il dit en riant : Les poires sont pourries, elles vont bientôt tomber ; voici venir le temps des châtaignes. Pasquino dit plus tard : « Les Romains, sous Sixte V, étaient las des peires ; c'est pourquoi le Sacré Collége leur donne des châtaignes.» <sup>2</sup> Alias de gueules de six pièces. (Magasin pittoresque, 1838, p. 28.) 232. INNOCENT IX, Facchinetti della Noce, de Bologne (1591). D'argent, au noyer arraché de sinople.

233. CLEMENT VIII, Aldobrandini, de Florence (1592-1605). D'azur, à la ban'le bretessée et contre-bretessée ' (ou double bretessée), accompagnée de six étoiles, posées 3 et 3, dans le sens de la bande, le tout d'or.

Palais du Vatican. — Visconti, t. IV, pl. 1. — Chapelle Aldobrandini à Ste-Marie-sur-Minerve. — Palais Aldobrandini. — Chandeliers à St-Jean-de-Latran. — Chasuble à Ste-Bibiane.

234. LEON XI, Médicis, de Florence (1605). D'or, à cinq boules de gueules, posées 2, 2 et 1, la sixième en chef d'azur à trois fleurs de lis d'or, 2 et 1.

235. PAUL V, Borghèse, de Rome (1505-1621). D'azur, au dragon d'or ; au chef d'or, chargé d'une aigle éployée, armée et becquée de gueules, couronnée de sable <sup>2</sup>.

Palais du Quirinal. — Façade de Saint-Pierre. — Visconti, t. IV, pl. II.

236. GREGOIRE XV, Ludovisi, de Bologne (1621-1623). De gueules au chef bandé d'or de trois pièces.

Eglise de St-Ignace. — P. Menestrier, p. 171.

237. URBAIN VIII, Barberini, de Florence (1623-1644). D'azur, à trois abeilles montantes d'or, posées 2 et 1. — Cimier : un soleilombré d'or.

Baldaquin de la confession de St-Pierre<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Les Italiens désignent cette bande sous le nom de râteau.

<sup>2</sup> Les Italiens blasonnent souvent ainsi : Coupé : au 1, au dragon d'or; au 2, à l'aigle de sable.

<sup>3</sup> Voici une allusion faite aux abeilles des Barberini sous le Pape Innocent X :

« Pasquino

« A dire io sento d'ogni labbro intorno ;

« Le mosche scaccera Panfili in giorno. »

Dans les Diversitez curieuses (Paris, 1697), 7º partie, pag. 157, on lit ce piquant dialogue en vers latins :

« Dialogue sur les Abeilles qu'Urbain VIII portoit dans ses armes :

« Gallus. Le François.

« Gallis mella dabunt, Hispanis spicula figent.

« C'est-à-dire, ces Abeilles donneront du miel aux François, et elles piqueront les Espagnols.



238. INNOCENT X, Pamphili, de Rome (1644-1655). De gueules, à une colombe d'argent tenant en son bec un rameau d'olivier au naturel; au chef cousu d'azur de trois pièces, chacune chargée d'une fleur de lys d'or, parti à dextre et à senestre de deux cotices d'argent dressées en pal, et soutenu d'une fasce de même <sup>1</sup>.

Pavé de la grande nef à St-Pierre. — Palais Pamphili.

239. ALEXANDRE VII, Chigi, de Sienne (1655-1667). Ecartelé: aux 1 et 4, d'azur, à un chêne d'or, qui est de la Rovère; aux 2 et 3, de gueules, à une montagne à six coteaux d'or, surmontée d'une étoile de même, qui est Chigi<sup>2</sup>.

Devant d'autel brodé, daté de la X<sup>e</sup> année de son pontificat, à St-Jean-de-Latran. — Son tombeau dans la basilique de St-Pierre. — Autel de la Chaire de S. Pierre, *ibidem*. — Reliquaire émaillé de S.

« Hispanus. L'Espagnol.

• Spicula si figant, emorientur apes.

« C'est-à-dire, si elles piquent, elles en mourront.

« Italus. L'Italien.

« Mella dabunt cunctis, nulli sua spicula figent :

« Spicula nam princeps figere nescit apum.

« C'est-à-dire, elles donneront du miel à tout le monde : elles ne piqueront personne ; car le Roi des Abeilles n'a point d'aiguillon. »

<sup>1</sup> On peut aussi blasonner : au chef cousu d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or en fasce, celle du milieu accompagnée à dextre et à senestre d'une cotice d'argent en pal, et soutenu d'une fasce de même.

<sup>2</sup> Quelquefois, comme au portique de la basilique de S.Pierre, on supprime de l'écartelé l'écusson de la Rovère et on ne laisse que celui de la famille Chigi.

Pasquino a fait la satire suivante sur ces armoiries :

« Pasquino, professore di Araldica,

« Marforio. Dimmi, Pasquino, tu che sai tutto, che cosa voglian dire la montagna, l'albero e la stella, che si vedono nella stemma dei Ghigi.

• Pasquino. La montagna e il Calvario dove Roma soffre la sua passione, e cui si dividonoi suoi beni e le sue spoglie.

« L'albero non e, a dir vero, la croce del Cristo, si bene quella del mal ladrone, su cui il nepotismo di Alessandro ha inchiodato il popolo romano.

« E la stella e una cometa che presagisce la ruina della città, che fu sempre sotto gli Alessandri messa a sacco dai nemici. »

Pasquino a dit encore dans l'épitaphe italienne d'Alexandre VII : « Il se couvrit du manteau de l'agneau pour arriver au trône pontifical, et là, comme il craignait que le monde ne reposat à l'ombre du chêne qui ornait ses armes, îl l'arracha de son blason et n'y voulut que les seules montagnes. »

Lazare, *ibid.* — Visconti, t, IV, pl. II. — Tentures à Ste-Marie-Majeure.

240. CLÉMENT IX, Rospigliosi, de Pistoia (1561-1669). Ecartelé : aux 1 et 4, d'azur à un losange d'or; aux 2 et 3, d'or à un losange d'azur.

Piles du pont St-Ange. — Son tombéau à Ste-Marie Majeure. — Visconti, *Citta e famiglie di Roma*, t. IV, pl. IV.

241. CLÉMENT X, Altieri, de Rome (1670-1676). D'azur, à six étoiles à huit rais d'argent, posées trois, deux et une, à la bordure engrelée de même <sup>1</sup>.

Visconti, t. IV, pl. I, p. 637. — Devant d'autel brodé et daté de 1675 à Ste-Marie-Majeure. — Son tombeau dans la basilique de St-Pierre. — Pavage en marbre du portique de la même basilique. — Palais Altieri. — Chapelle Altieri à Ste-Marie-sur-Minerve. — Ses monnaies.

242. INNOCENT XI, Odescalchi, du Milanais (1676-1689). D'argent, à trois fasces de gueules, surmontées la première d'un lion de gueules, la deuxième de trois, la troisième de deux et en pointe d'une lampe de gueules; au chef d'or, chargé d'une aigle de sable, couronnée d'or et soutenue par une fasce diminuée de gueules<sup>2</sup>.

Son tombeau à St-Pierre. — Visconti, t. IV, pl. II. — Ses monnaies.

<sup>1</sup> A la mort de Clément IX, deux cardinaux paraissaient avoir le plus de chance pour la papauté dans le conclave. C'étuient Decio Azzolino et Emile Altieri. Comme tous les deux avaient des étoiles dans leurs armoiries, le peuple romain les plaisanta chacun par un tercet. Le cardinal Azzolino demandait à son collègue si ses étoiles étaient erruntes ou fixes, car fixes elles ne pouvaient aller en avant :

« Altier, le stelle tue son fisse o erranti?

S'erranti son, non ti diranno il vero;

E se non fisse non andranno avanti. »

Altieri lui répondit que ses étoiles n'étaient pas errantes, mais que, parcequ'elles étaient fixes, elles suivraient le mouvement du ciel et iraient en avant. En effet, il devint pape sous le nom de Clément X.

« l)ecio, le stelle mie non sono erranti,

Ma fisse sono, e col moto del cielo

Per favorė divino andranno avanti. »

<sup>2</sup> Une concession de l'empereur Maximilien, dit le P. Menestrier, abaissa les armoiries des Odescalchi sous le chef de l'empire des Romains.



243. ALEXANDRE VIII, Ottoboni, de Venise (1689-1691). D'azur, à une bande d'argent; au chef d'or chargé d'une aigle à deux têtes, éployée et couronnée de sable.

Son tombeau dans la basilique de St-Pierre. — Chasuble brodée à St-Louis des-Français. — Devant d'autel brodé à St-Pierre.

244. INNOCENT XII, Pignatelli, de Naples (1691-1700). D'or, à trois pots <sup>1</sup> de sable, 2 et 1, les deux en chef affrontés.

Menestrier, pag. 208. — Son buste aux SS. Jean et Paul. — Ses monnaies.

245. CLEMENT XI, Albani, d'Urbino (1700-1721). D'azur, à une fasce, accompagnée en chef d'une étoile à huit rais et en pointe d'une montagne à trois côteaux, le tout d'or.

Visconti, t. IV, pl. I. — Palais Albani. — Villa Albani. — Basilique de St-Pierre. — Devant d'autel à St-Pierre.

246. INNOCENT XIII, Conti, de Rome (1721-1724). De gueules, à l'aigle éployée, échiquetée d'argent et de sable, couronnée de sable.

Eglise Ste-Marie *in Ara Cœli.* — Palais Conti, à Anagni. — Ses monnaies.

247. BENOIT XIII, Orsini, de Rome (1724-1730). Parti : au premier, bandé d'argent et de gueules de sept pièces<sup>2</sup>; au chef du premier, chargé d'une rose à cinq feuilles du second et soutenu d'une fasce d'or, à une anguille<sup>3</sup> de sable; au 2, d'azur à la tour d'argent<sup>4</sup>, sur une motte de sin ple, qui est ORSINI. L'écu abaissé sous le chef de l'ordre : d'argent, à la chape de sable, au chien du premier, tenant dans la gueule une torche enflammée, la patte senestre sur un globe d'azur et couché sur un livre de gueules, accompagné d'une palme de sinople et d'un lys au naturel passés en sautoir dans une couronne d'or et une étoile d'or en chef, qui est des FRÈRES PRÈCHEURS.

Salles du Vatican. — Sacristie de la chapelle Sixtine. — Devant d'autel à St-Pierre. — Palais archiépiscopal de Bénévent.

<sup>1</sup> Pignatta en italien signifie littéralement marmite, pot-à-feu. Ce sont donc des armes parlantes.

· Alias, à trois étages et ajourée de sable.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Alias, d'argent à trois bandes de gueules.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Alias, au serpent tortillé, dans le sens de la fasce.

248. CLÉMENT XII, Corsini, de Florence (1730-1740). D'argent, à trois bandes de gueules<sup>1</sup> et une fasce d'azur sur le tout.

Chapelle S. André Corsini à St-Jean-de-Latran. — Drap mortuaire dans la même basilique. — Façade de St-Jean des Florentins. — Visconti, t. IV, pl. II.

249. BENOIT XIV, Lambertini, de Bologne<sup>•</sup> (1740-1758). Palé d'or et de gueules.

Baldaquin et façade de Ste-Marie-Majeure. — Son tombeau à St-Pierre au Vatican. — Chasuble appartenant à Mgr de Falloux. — Devant d'autel à la chapelle Sixtine. — Trône papal à St-François d'Assise. — Maître autel de S. Apollinaire à Rome. — Ornement complet à St-Pierre du Vatican.

250. CLEMENT XIII, Rezzonieo, de Venise (1758-1769). Ecartelé: au premier, de gueules à la croix d'argent; aux 2 et 3, d'azur, à la tour donjonnée d'argent, ajourée et maçonnée de sable; au 4, d'argent à trois barres de gueules; sur le tout, d'or à l'aigle à deux têtes éployée de sable et couronnée d'or.

Palais du Quirinal. — Ses monnaies. — Magnifique devant d'autel à St-Pierre.

251. CLÉMENT XIV, Ganganelli, des Etats de l'Eglise (1769-1774). D'azur, à une montagne à trois côteaux d'argent<sup>2</sup>, accompagnée en chef de trois étoiles d'or en fasce; à la fasce surhaussée de gueules, qui est GANGANELLI. L'écu abaissé sous le chef de l'ordre: de gueules, à la croix haute d'or, embrassée à dextre d'un brus vêtu de la grande manche de la couleur de l'ordre par dessous; à senestre, d'un bras nu au naturel par dessus, les deux mains stigmatisées, qui est des FRAN-CIBCAINS.

Bibliothèque du Vatican. — Ses monnaies. — Tentures de damas rouge à Spello. — Authentique de reliques, à la cathédrale d'Angers.

252. PIE VI, Braschi, des Etats de l'Eglise (1775-1799). Ecartelé : aux 1 et 4, d'or, à l'aigle à deux têtes éployée de sable, couronnée du premier; aux 2 et 3, d'azur, à une fasce d'argent, chargée de trois étoiles d'or et accompagnée de deux fleurs de lys du même, po-



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> On trouve aussi bandé d'argent et de gueules.

<sup>\*</sup> Alias d'or.

sées une et une; sur le tout, de gueules, au lys <sup>1</sup> au naturel, courbé sous le souffle d'argent d'un Borée de carnation, issant d'un nuage d'argent; au chef de même, chargé de trois étoiles d'or <sup>2</sup>.

Chasuble de la chapelle Sixtine. — Sacristie de St-Pierre du Vatican. — Musée du Vatican. — Ses monnaies. — Visconti, t. IV, pl. II.

253. PIE VII, Chiaramonti, des Etats de l'Eglise (1800-1823). Parti: au premier, d'azur, à une croix patriarcale d'or, posée sur une montagne de même et adossée à la devise PAX en fasce, qui est des BE-NEDICTINS; au 2, taillé d'azur et d'or, à la bande d'argent, chargée de trois têtes de Maure, le front bandé d'argent; au chef d'azur, à trois têtes d'or, qui est CHIARAMONTI.

Galerie Chiaramonti au Vatican. — Obélisque du Pincio. — Se s monnaies. — Devant d'autel brodé à St-Pierre. — Son tombeau.

254. LEON XII, Della Genga, des Etats de l'Eglise (1823-1829). D'azur, à l'aigle éployée et couronnée d'or.

, Ses monnaies.

255. PIE VIII, Castiglioni, des Etats de l'Eglise (1829-1830). De gueules, au lion d'argent tenant de la patte dextre de devant une tour d'or, maconnée de sable.

Fontaine publique à la Lungara. — Ses monnaies. — Plafond de St-Paul hors-les-Murs.

<sup>1</sup> Ce sont les artistes qui ont imaginé de substituer ce *lys* à un *chou fleuri*, ainsi que le veut le nom même de Braschi, puisqu'il s'agit ici d'armes parlantes.

• <sup>2</sup> Ces armoiries étant assez compliquées, souvent on ne figure que l'écusson du tout, sans l'écartelé.

On trouva sous la statue de Pasquin deux vers latins qui enjoignaient malicieusement à Pie VI de rendre aux empereurs l'aigle à deux têtes, aux rois de France les lys et les étoiles au ciel. L'écartelé supprimé, il ne restait plus que le souffle du vent proposé aux Braschi.

> Redde aquilam imperio, Gallorum lilia regi; Sidera redde polo; cetera, Brasche, tibi.

« Pour conserver la mémoire de cette réorganisation (de l'Académie ecclésiastique, à Rome, par Pie VI) qu'il crut devoir être féconde, il lui donna ses armes qui représentaient une tête d'ange soufflant les célestes inspirations. Mais, depuis, des mauvais plaisants, s'attachant à la figure bouffie de l'ange, prétendirent que l'emblême s'adaptait bien aux têtes des jeunes gens où il n'y avait que du vent. » (Causes intérieures de la faiblesse extérieure de l'Eglise, pag. 475.)

256. GREGOIRE XVI, Capellari, de Lombardie (1831-1846). Parti: au premier, d'azur à deux colombes d'argent buvant dans un calice d'or, posé en pal et surmonté d'une étoile à queue du même, qui est des CAMALDULES; au 2, coupé: au premier, d'azur au chapeau à glands de sable; au 2, d'argent, à une fasce de gueules chargée de trois étoiles d'or et haussée en chef, qui est CAPPELLARI.

Devant d'autel à St-Pierre du Vatican. — Eglise de S. Roch. — Loges du Vatican. — Ses monnaies.

257. PIE IX, Mastai Ferretti, des Etats de l'Eglise (1846). Ecartelé : aux 1 et 4, d'azur, au lion couronné d'or, posant la patte senestre de derrière sur une boule de même, qui est MASTAI; aux 2 et 3, d'argent à deux bandes de gueules, qui est FERRETTI.

Nous avons souvent remarqué une erreur de certains artistes relative aux armoiries de Sa Sainteté. La famille Mastaï-Ferretti possède un blason des plus nobles et des plus agréables au point de vue de l'art héraldique. On a d'excellents modèles de ces armoiries sur les monnaies pontificales, ainsi que sur les imprimés qui sortent de la *Stamperia Camerale*, et les artistes ne peuvent mieux faire que de se conformer scrupuleusement à ce type. Faute d'avoir suffisamment observé les détails de ce blason, on est tombé dans trois erreurs : la boule sous la patte senestre est quelquefois omise; on a souvent ajouté arbitrairement un glaive à la patte dextre supérieure; enfin, ce qui est beaucoup plus grave, quelques peintres ignorants du blason ont transformé les bandes, pièces de haute noblesse, en barres, signes de bâtardise, de félonie ou de dégradation.

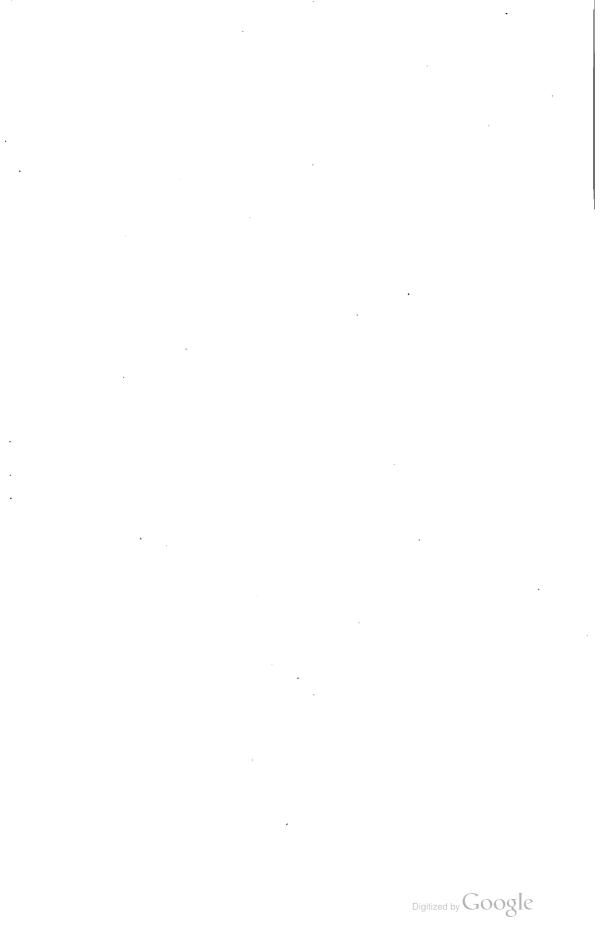
Nous avons estimé qu'il suffit de signaler ces erreurs pour qu'à l'avenir les artistes se conforment à la vérité.

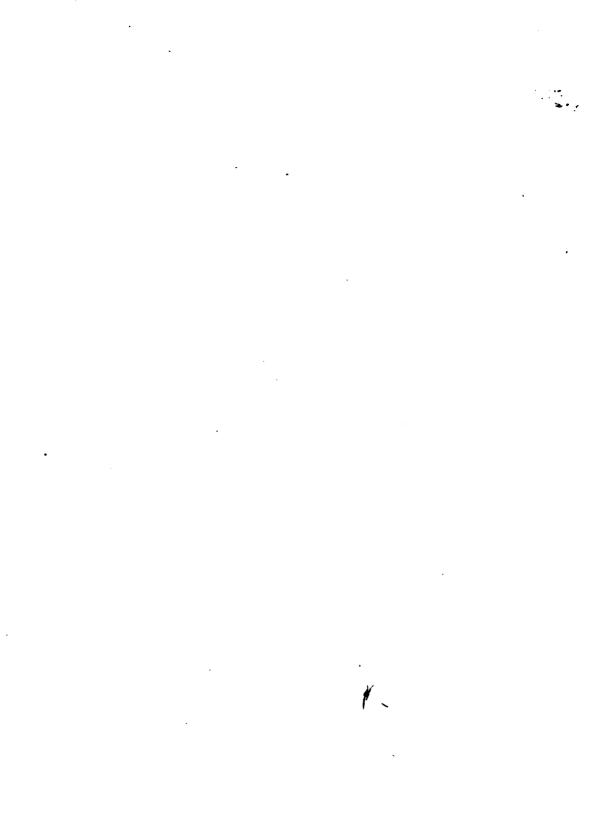
Pavé du chœur de St-Jean-de-Latran. — Pavé de la chapelle de la Piétà à S. Pierre au Vatican. — Bannières pontificales au château St-Ange. — Bibliothèque Vaticane. — Ses monnaies. — Eysenbach, *Histoire du blason*, pl. I.

Arras, imp. de la Société du Pas-de-Calais.

n Alele

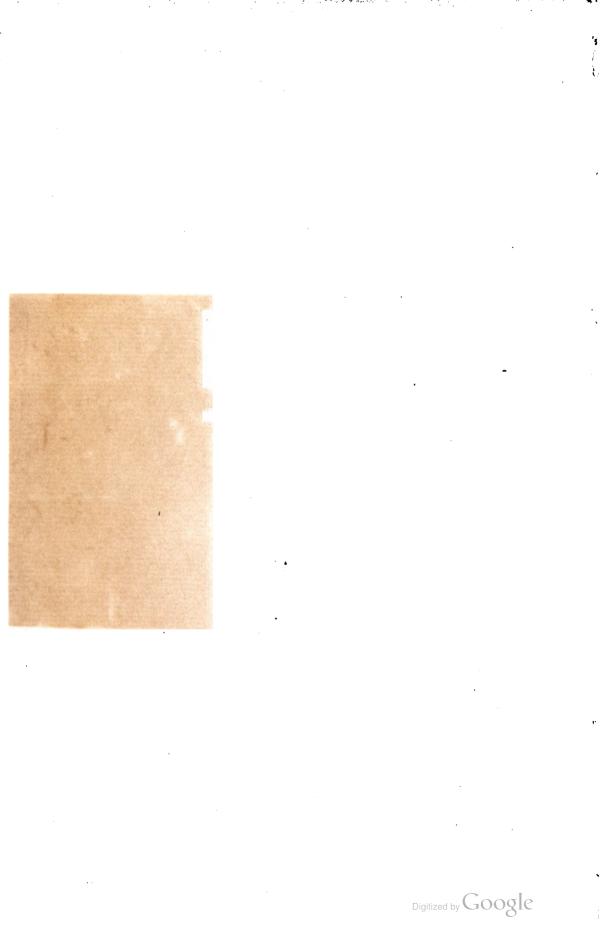


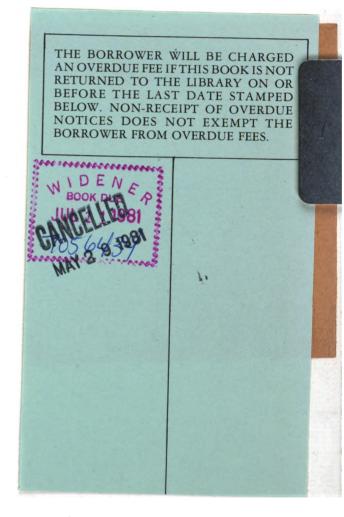




,

Digitized by Google











Digitized by GOOQLC.